Lyxor Japan (TOPIX) (DR) UCITS ETF - Daily Hedged to EUR - Dist

Ticker: JPNH FP

1. INFORMATIONS SUR LE FONDS

Objectif d'investissement

Le Lyxor Japan (TOPIX) (DR) UCITS ETF - Daily Hedged to EUR - Dist est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence Topix Total Return Index JPY, compensé de l'impact des fluctuations quotidiennes de la devise de l'indice par rapport à l'EUR. La classe d'actions couverte en EUR est dotée d'un mécanisme de couverture de change quotidien simple intégré au produit d'investissement, une solution de gestion du risque de change efficace pour les investisseurs en EUR.
Cet indice reflète la performance de toutes les valeurs domestiques japonaises cotées sur la Première Section de la bourse de Tokyo (Tokyo Stock Exchange).
Les ETF Lyxor sont des fonds d'investissement cotés en bourse qui procurent une exposition fidèle et bon marché à un indice de référence.

Informations sur les cotations

Place	Horaires (GMT)	Devise	Code Bloomberg	RIC Reuters	Distribution	Fx Hedge
NYSE Euronext Paris*	08:00 / 16:30	EUR	JPNH FP	JPNH.PA	Oui	Oui
Borsa Italiana (Milano)	08:00 / 16:30	EUR	JPNH IM	JPNH.MI	Oui	Oui
Deutsche Boerse (Xetra)	08:00 / 19:00	EUR	JPNH GY	JPNH.DE	Oui	Oui
SIX Swiss Exchange	08:00 / 16:20	EUR	JPNH SW	JPNH.S	Oui	Oui
NYSE Euronext Paris**	08:00 / 16:30	EUR	JPN FP	JPN.PA	Oui	Non
Borsa Italiana (Milano)**	08:00 / 16:30	EUR	JPN IM	JPN.MI	Oui	Non
Deutsche Boerse (Xetra)**	08:00 / 19:00	EUR	LYXJPN GY	LYXJPN.DE	Oui	Non
Bolsa de Madrid**	08:00 / 16:30	EUR	JPN SM	JPN.MC	Oui	Non
LSE**	08:00 / 16:30	GBP	JPNL LN	JPNL.L	Oui	Non
LSE**	08:00 / 16:30	USD	JPNU LN	JPNU.L	Oui	Non
SIX Swiss Exchange**	08:00 / 16:20	CHF	JPNC SW	JPNC.S	Oui	Non
SIX Swiss Exchange**	08:00 / 16:20	JPY	LYJPN SW	LYJPN.S	Oui	Non

* Première place de cotation pour cette classe de parts ** Cotation des autres classes de parts

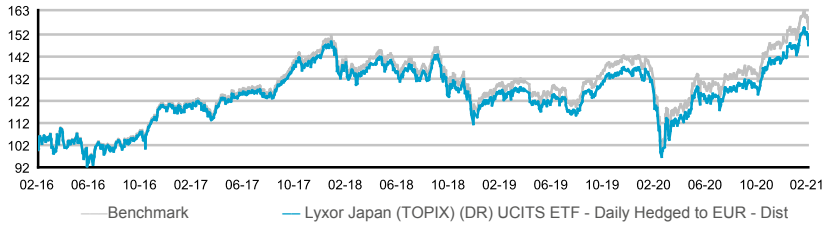
Caractéristiques Principales du Fonds

Ticker	JPNH FP
Enveloppe juridique	SICAV
Domiciliation	France
UCITS	Oui
ISIN	FR0011475078
PEA	Non
Méthode de réplication	Directe (Physique)
Echantillonnage	Non
Prêt de titres	Non
Devise de Référence	EUR
Date de Lancement	25/04/2013
VL de lancement (EUR)	100
TFE (frais/an)	0,45%
Risque de change	Non
Valeur Liquidative (EUR)	142,44
Actif Net de la part (M EUR)	194,66
Actif Net du Fonds (M EUR)	890,37
Encours SICAV (M EUR)	22 211,76
Investissement minimal (part)	1
Affectation des résultats	Distribution
Valeur du dernier détachement (EUR)	0,51
Date en cas de distribution	Juillet et Décembre

Source: Lyxor AM, 26 février 2021

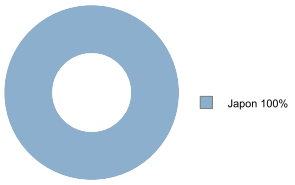
2. Information sur l'indice

Source: Bloomberg, Lyxor AM, au 26 février 2021

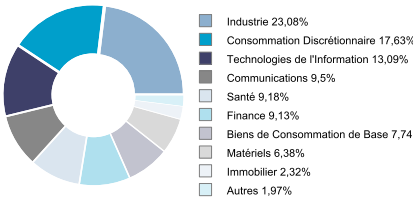


Nom	TOPIX Total Return EUR Daily Hedge Index
Exposition	Asie Pacifique
Classe d'actifs	Actions
Type	Gross Total Return
Devise	EUR
RIC Reuters	-
Code Bloomberg de l'indice	TOPIXTHE
Informations complémentaires	www.tse.or.jp/english

Allocation géographique de l'indice



Allocation sectorielle de l'indice



Dix principales valeurs

Toyota Motor Corp	3,12%
Softbank Corp	3,01%
Sony Corp	2,72%
Keyence Corp	1,94%
Mitsubishi Ufj Financial Group	1,47%
Nintendo Co Ltd	1,45%
Recruit Holdings Co Ltd	1,41%
Nidec Corp	1,27%
Nippon Telegraph & Telephone	1,24%
Shin-Etsu Chemical Co Ltd	1,23%

3. Performances ETF

	1 mois	3 mois	6 mois	3 ans	5 ans
Lyxor Japan (TOPIX) (DR) UCITS ETF - Daily Hedged to EUR - Dist	**3,11%**	**6,17%**	**15,51%**	**7,07%**	**47,20%**
Benchmark	3,15%	6,33%	16,01%	10,47%	54,62%
Ecart de Performance	-0,04%	-0,16%	-0,50%	-3,40%	-7,41%

	YTD	2020	2019	2018	2017
Lyxor Japan (TOPIX) (DR) UCITS ETF - Daily Hedged to EUR - Dist	**3,24%**	**5,38%**	**16,10%**	**-17,65%**	**20,43%**
Benchmark	3,33%	6,47%	17,50%	-16,89%	21,53%
Ecart de Performance	-0,10%	-1,09%	-1,40%	-0,76%	-1,10%
Tracking Error	-	0,38%	0,28%	0,33%	0,25%

Source: Bloomberg, Lyxor AM, au 26 février 2021

Les statistiques de [performance/simulations de performances/performance et de simulations de performances] correspondent à des périodes passées et ne constituent pas des indicateurs fiables des résultats futurs. Ceci vaut également pour les données de marché historiques.

Les performances des ETF de distribution sont calculées en réinvestissant les dividendes dans la performance de l'ETF
L'écart de performance représente les différences de performance entre l'ETF et l'Indice
La Tracking Error représente la volatilité annualisée des différences de performance entre l'ETF et l'indice de référence

L'indice de référence peut être modifié. Nous utiliserons les indices suivants pour comparer la performance de l'ETF par rapport à son indice de référence :

	Du	Au
TOPIX Total Return EUR Daily Hedge Index	25/04/2013	

	1Y	3Y	5Y
Volatilité du Fonds	28,17%	21,14%	19,63%
Volatilité de l'indice	28,15%	21,14%	19,61%
Ratio de Sharpe	0,88	0,14	0,42

Informations importantes pour les investisseurs

Les Parties concluant des transactions (telles qu'une transaction de financement ou une opération sur instrument dérivé) ou investissant dans des instruments financiers recourant à un indice ou un taux d'intérêt variable (référentiel) sont exposées au risque que le référentiel :
(1) puisse faire l'objet de changements méthodologiques ou autres de nature à affecter la valeur de la transaction en question ; ou
(2) (i) devienne non conforme aux législations et réglementations applicables (telles que le Règlement sur les indices de référence européen), (ii) cesse d'être publié (possibilité d'une cessation de la publication du taux LIBOR et cessation prévue de la publication du taux EONIA à partir de décembre 2021), ou (iii) que l'autorité de supervision ou l'administrateur du référentiel en question produise une déclaration selon laquelle le référentiel n'est plus représentatif et qu'en conséquence, il soit remplacé par un autre référentiel, ce qui peut avoir un impact négatif important sur les variables économiques des transactions en question.

Il vous appartient de réaliser indépendamment vos propres recherches et analyses des conséquences potentielles de tous les risques applicables, tels que ceux susmentionnés, notamment au regard des initiatives lancées dans le secteur en matière de développement de taux de référence alternatifs et des versions actualisées de la documentation de marché standard concernée.

Facteurs de risque

Il est important que les investisseurs potentiels évaluent les risques décrits ci-dessous et dans le prospectus du fonds, disponible sur www.lyxoretf.com
RISQUE EN CAPITAL : Les ETF sont des instruments de réplication : leur profil de risque est similaire à celui d'un investissement direct dans l'Indice sous-jacent. Le capital des investisseurs est entièrement risqué et il se peut que ces derniers ne récupèrent pas le montant initialement investi.
RISQUE DE REPLICATION : Les objectifs du fonds peuvent ne pas être atteints si des événements inattendus surviennent sur les marchés sous-jacents et ont un impact sur le calcul de l'indice et l'efficacité de la réplication du fonds.
RISQUE DU SOUS-JACENT : L'Indice sous-jacent d'un ETF Lyxor peut être complexe et volatile. Dans le cas des investissements en matières premières, l'Indice sous-jacent est calculé par rapport aux contrats futures sur matières premières, ce qui expose l'investisseur à un risque de liquidité lié aux coûts, par exemple de portage et de transport. Les ETF exposés aux Marchés émergents comportent un risque de perte potentielle plus élevé que ceux qui investissent dans les Marchés développés, car ils sont exposés à de nombreux risques imprévisibles inhérents à ces marchés.
RISQUE DE CHANGE : Les ETF peuvent être exposés au risque de change s'ils sont libellés dans une devise différente de celle de l'Indice sous-jacent qu'ils répliquent. Cela signifie que les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur les rendements.
RISQUE DE LIQUIDITE : La liquidité est fournie par des teneurs de marché enregistrés sur les bourses où les ETF sont cotés, y compris la Société Générale. La liquidité sur les bourses peut être limitée du fait d'une suspension du marché sous-jacent représenté par l'Indice sous-jacent suivi par l'ETF, d'une erreur des systèmes de l'une des bourses concernées, de la Société Générale ou d'autres teneurs de marché, ou d'une situation ou d'un événement exceptionnel(le).

Notice pour l'investisseur

** Le total des frais sur encours (Total Expense Ratio ou TER) couvre l'ensemble des frais engagés par la Société de gestion pour gérer les actifs sous-jacents. Il inclut une Commission de gestion et les Frais structurels tels que décrits ci-après. La Commission de gestion représente la rémunération de la Société de gestion pour les services qu'elle preste. Les Frais structurels comprennent les frais de garde, administratifs, d'audit et tous autres frais opérationnels qui seront engagés par la Société de gestion dans le cadre de la gestion des fonds.

Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.
Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.
Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. La SICAV Multi-Units France est une SICAV de droit français agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF), conformément aux dispositions de la Directive UCITS (2009/65/EC).
Le produit est un compartiment de la SICAV Multi-Units France a également obtenu l'agrément de l'AMF.
SOCIETE GENERALE et Lyxor International Asset Management S.A.S., recommandent aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Profil de risque » du prospectus et la rubrique « Profil de risque et de rendement » du Document d'information clé pour l'investisseur du produit (DICI). Le DICI en langue française, ainsi que le prospectus en langue française, peuvent être obtenus gratuitement sur www.lyxoretf.com ou auprès de client-services-etf@lyxor.com.
Le produit fait l'objet de contrats d'animation qui visent à assurer la liquidité du produit sur Euronext Paris, dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique.
Les parts ou actions de l'OPCVM coté («UCITS ETF») acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'OPCVM coté. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts /actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle à la revente.
La composition actualisée du portefeuille d'investissement du produit est mentionnée sur le site www.lyxoretf.com. En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du produit et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du produit.
Il n'y a aucune garantie que l'objectif du fonds soit atteint. Le fonds peut ne pas toujours être en mesure de répliquer parfaitement la performance de l'indice.
Le produit présente un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.
L'indice mentionné dans le présent document (l'« Indice ») n'est ni parrainé, ni approuvé, ni vendu par Société Générale, Lyxor AM. Ni Société Générale, ni Lyxor AM n'assumeront une quelconque responsabilité à ce titre.
L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Société Générale, Lyxor AM n'assument aucune responsabilité à cet égard.
Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.
LE PRESENT DOCUMENT NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE VENTE DE TITRES AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE. LE PRODUIT QUI Y EST DECRIT NE SERA PAS ENREGISTRE EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT DE 1933, TEL QUE MODIFIE (LE « U.S. SECURITIES ACT ») ET NE PEUT ETRE NI OFFERT, NI CEDE AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, SANS AVOIR ETE PREALABLEMENT ENREGISTRE OU EXEMPTE D'ENREGISTREMENT EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT.